

Compte rendu de la séance du 16 janvier 2019

Président : IBANEZ Lydia
Secrétaire : DUCHATEL Marie

Présents : Lydia IBANEZ, Hubert CARDONA, Marie DUCHATEL, Béatrice GAMBUS,
Carole VERGÉ, Benoît LANDMANN

Excusés :

Absents : Sylvie BALMIER, Pierre GARESE

Représentés :

Ordre du jour:

- Délibérations :
 - Libéralités reçues
 - Approbation du pacte financier et fiscal 2018 - 2020 avec la Communauté de Communes du Limouxin
- PLUIH : Validation des plans de zonage définitifs
- Affaires communales / questions diverses

Le Conseil Municipal désigne Mme Marie DUCHATEL, qui accepte, de remplir le rôle de secrétaire de séance. Après lecture le compte-rendu de la réunion du 07/12/2018 est adopté à l'unanimité. Mme le Maire propose la modification de l'ordre du jour suivante (ajout d'une délibération) :

- Délibération pour ouverture de crédit pour "remplacement du chauffage de la Mairie"

Délibérations du conseil :

Libéralités reçues (DE 2019 01) Résultat du vote : Adoptée Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'une administrée souhaite participer à l'effort d'embellissement du village en effectuant un don à la Commune :

Mme BAYONA Marie-Christine => 30.00 €

Le Conseil Municipal OUI l'exposé de sa Présidente et après en avoir délibéré

ACCEPTE les dons mentionné ci-dessus pour un total de 30.00 €.

AUTORISE Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Communauté de communes du Limouxin – Pacte Financier et Fiscal 2018-2020 (DE 2019 02) Résultat du vote : Adoptée Votants : 6 Pour : 3 Contre : 1 Abstention : 2 Refus : 0

La baisse des dotations de l'État aux collectivités et le moindre dynamisme économique qui va jouer tant sur l'évolution des assiettes fiscales que sur la capacité contributive des ménages conduisent communes et Communautés à aborder la question de la répartition des ressources et des charges au sein de l'espace communautaire.

Ces perspectives imposent une relecture des accords financiers passés, afin d'en accentuer le caractère péréquateur.

Les fusions successives redessinent les règles du jeu au sein de l'ensemble intercommunal.

Ces nouveaux enjeux motivent l'élaboration d'un pacte dépassant les accords financiers initiaux (fonds de concours, politique de péréquation au travers du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)...) et orientent vers une logique qui privilégie l'intégration. Il s'agit désormais de miser sur une stratégie plus collective.

La réflexion autour du pacte financier peut alors conduire à proposer une relecture de l'offre de services communautaires, à mieux cibler les interventions publiques, à en revoir l'organisation et le financement (qui fait quoi et qui est le mieux placé pour faire ?) en vue d'optimiser les moyens. Cette démarche place le pacte financier au cœur de la gouvernance territoriale : il sort du domaine strictement financier pour devenir un outil de mise en œuvre d'un projet politique pour le territoire.

Ainsi, après un état des lieux fiscal et financier du territoire, et afin d'assurer de manière plus lisible et cohérente le financement du projet de territoire et des dispositifs contractuels existants, il est proposé de se doter d'un pacte financier et fiscal décliné en six objectifs partagés pouvant s'appuyer sur différents leviers :

1. Maîtriser et préserver la santé financière du territoire ;
2. Renforcer la péréquation et la solidarité au sein du bloc communal ;
3. Renforcer l'équité et l'intégration fiscale du territoire ;
4. Soutenir l'investissement des communes en lien avec le projet de territoire ;
5. Mettre en cohérence l'exercice des compétences avec leur financement.

Le Conseil communautaire a adopté le Pacte Financier et Fiscal 2018-2020 lors de sa séance du 11 décembre 2018.

Il appartient désormais au conseil municipal de se prononcer.

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le Pacte financier et fiscal régissant les relations entre la commune et la Communauté de communes du Limouxin.

Ouverture de crédits sur le compte 21318 chapitre 21 du Budget principal M14 2019 opération d'investissement n°105 "Remplacement chauffage Mairie" (DE 2019 03)

Résultat du vote : Adoptée Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est indispensable d'ouvrir des crédits au compte 21318 chapitre 21 du Budget Principal 2019 pour un montant de 858.00 € Pour financer l'Opération d'investissement n° 105 « Remplacement chauffage Mairie ».

Le Conseil Municipal Ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré :

ACCEPTE l'ouverture des crédits au compte 21318 chapitre 21 du Budget Principal 2019 pour un montant de 858.00 € pour financer l'Opération d'investissement n° 105 « Remplacement chauffage Mairie ».

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

PRÉCISE que cette opération sera inscrite au Budget 2019

PLUIH : Mme le Maire présente le projet de zonage définitif du PLUIH. Le Conseil Municipal, avant de se prononcer quant à la validation de ce zonage, demande à avoir des précisions sur la nature de certaines zones (à quoi est-ce qu'elle correspond, quelles seront les contraintes dans

ces zones. Un rendez-vous va être pris rapidement avec la responsable du service urbanisme de la Communauté de communes du Limouxin afin d'obtenir ces précisions.

Affaires communales / questions diverses :

- Un registre de doléances a été ouvert à la Mairie pour une durée de 2 semaines soit jusqu'au 29/01/2019 à 19 heures 30.
- Fleurissement du Village : Mme le Maire évoque son projet de fleurissement du village au travers de l'installation de jardinières devant les habitations. Les jardinières seront prises en charge par la Mairie, les personnes intéressées prendront en charge le terreau et les plants. Un questionnaire sera transmis aux habitants afin de voir quelles personnes seraient intéressées par cette opération. Des réunions de mise en place seront réalisées à l'issue du retour des questionnaires.
- La journée de soutien à la ligue contre le cancer sera organisée le dimanche 12 mai 2019.

Le mAIRE?
Lydia IBANEZ